



F.S.U.

**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

**Fédération
Syndicale
Unitaire**

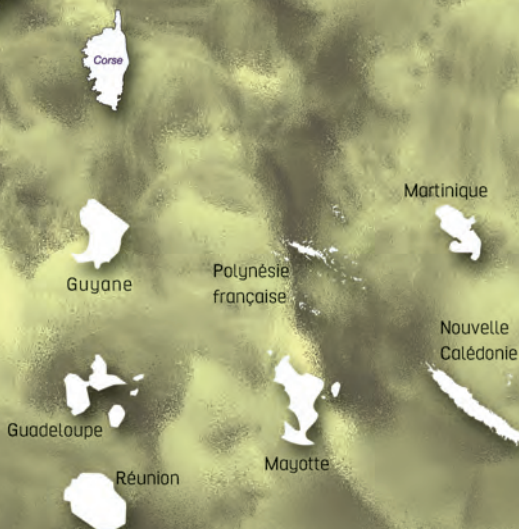
La FSU

Dans chaque département
Section départementale
de la FSU



Dans les régions
Conseil fédéral régional
de la FSU

Dans les DOM et TOM





Dans une société où les inégalités, la précarité et la pauvreté progressent, les services publics sont essentiels pour que la liberté, l'égalité, et la fraternité ne restent pas que des mots.

Pour bénéficier de services publics de qualité, garantissant l'accès de toutes et tous aux droits fondamentaux, ces derniers doivent disposer sur l'ensemble du territoire des moyens indispensables à leurs missions. Les agents, par leur qualification, leur statut, leur engagement sont les garants de services de qualité à tous les usagers.

La FSU se situe résolument dans cette démarche avec la volonté de rassembler largement toutes celles et tous ceux qui agissent au quotidien au service de toutes et tous.

Bernadette Groison
Secrétaire générale de la FSU

La FSU, c'est quoi ?

À l'origine, la FSU est une fédération syndicale constituée de syndicats nationaux généraux, de secteurs ou de métiers relevant du champ de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, de la Recherche, de la Culture et de la Justice.

Aujourd'hui, elle est présente dans la fonction publique de l'État et la fonction publique territoriale. Elle compte 160 000 adhérents.

La FSU a pour objectif de défendre des valeurs :

Elle permet l'étude et la défense des droits et des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités ;

Elle défend et promeut les valeurs de démocratie, de laïcité dans tous leurs aspects et toutes leurs dimensions, de justice, d'égalité, de liberté et de solidarité.

La FSU porte un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant, et pluraliste

Elle cherche à réaliser l'unité syndicale chaque fois que c'est nécessaire et possible. Elle travaille en partenariat avec le mouvement associatif et social. Elle œuvre en faveur de choix éducatifs, économiques et sociaux de justice, d'égalité, de solidarité, de laïcité et de démocratie. Elle contribue à la défense et à la promotion des droits de l'homme et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Elle travaille à la prise en compte des questions majeures de société, à la transition écologique, à la révolution technologique et numérique. Elle revendique l'extension des droits syndicaux et sociaux.

La FSU œuvre :

- à la défense et l'amélioration des métiers ;
- à une politique ambitieuse des salaires, des pensions, de l'emploi et des conditions de travail ;
- à la préservation des libertés individuelles et collectives en France et dans le monde, pour les droits et libertés, les Droits de l'Homme, la paix et le désarmement, contre les exclusions, le racisme, la xénophobie, le sexisme et les discriminations de toute nature ;
- à une réelle politique sociale, garantissant une protection sociale de haut niveau pour tous.

Elle s'oppose à la précarité et exige la titularisation des agents contractuels.

Imposer d'autres politiques pour une société plus juste, plus solidaire et plus démocratique

Dans son action quotidienne, la FSU cherche à débattre et à travailler avec l'ensemble du mouvement syndical pour définir des convergences et des actions les plus unitaires possible, dans le but de construire des alternatives aux politiques libérales actuelles.

Par la démocratisation du système éducatif

Pour relever ce défi, la FSU propose un service public laïque d'éducation transformé qui garantisse la réussite de tous les jeunes de la maternelle à l'université. La recherche, comme la formation permanente, doivent également être au cœur de ces enjeux. L'accompagnement à la scolarité, par les services publics et laïques, doit parallèlement favoriser l'accès à l'éducation populaire, à la culture et aux sports.

Par le renforcement du rôle de la fonction publique et des services publics

La fonction publique et les services publics jouent un rôle majeur de cohésion sociale et d'égalité entre les citoyens en les protégeant de l'emprise des intérêts privés, via des services développés et renforcés pour toutes et tous, sur tout le territoire.

Ils permettent l'accès de toutes et tous aux droits fondamentaux.

La FSU milite pour que les services publics répondent aux besoins de la population et aux évolutions de la société.

Par une implication sociétale et solidaire

Développement durable, droits et libertés, discriminations, racisme, xénophobie, sexisme : la FSU milite pour préserver et étendre les droits et libertés des citoyens et personnes sur le sol français (migrants). De même, la FSU dénonce la politique du « tout sécuritaire » qui privilégie la répression et l'incarcération plutôt que l'éducation.

L'histoire de la FSU

La construction d'un nouveau fédéralisme revendicatif

De la « Charte de Clermont-Ferrand » de 1991 à l'élargissement aux autres versants de la Fonction Publique, plus de 20 ans de fédéralisme unitaire.

1991 Lors du congrès de la FEN à Clermont Ferrand, des syndicats, tendances et sections départementales minoritaires de la FEN rédigent une charte, « Charte de Clermont-Ferrand ». Il s'agit de proposer un nouveau fédéralisme, différent de celui pratiqué par la direction de la FEN.



1992 Après l'exclusion du SNES et du SNEP de la FEN, lors d'un congrès extraordinaire à Perpignan, des militants (l'ensemble des signataires de la Charte de Clermont-Ferrand), refusant de se dissoudre dans un « Syndicat des Enseignants », décident de travailler ensemble au sein de Comités de Liaison Unitaire (CLU). Les CLU vont être dans bien des départements comme au niveau national, le lieu de débat sur l'avenir de la FEN, puis sur la forme de la future fédération.

La future FSU rassemble alors des syndicats déjà constitués de la FEN (SNES, SNEP...) et d'autres créés par des militants des courants de pensée « Unité et Action » et « École-Émancipée » : SNUipp, SNA-SUB, SNICS, SNUASEN... soit les enseignants des écoles, les personnels administratifs, les infirmières et conseillères de santé, les assistantes sociales.

1993 Le 15 avril 1993, 12 syndicats nationaux lancent un appel « à la construction d'un nouveau fédéralisme revendicatif, proche des personnels, unitaire, pluraliste ». La Fédération syndicale unitaire est née. Michel Deschamps, dirigeant du SNETAP devient secrétaire général. L'activité militante est vite couronnée de succès : aux premières élections professionnelles de décembre, les syndicats du second degré maintiennent leur position et le SNUipp-FSU obtient la seconde place (il sera premier trois ans plus tard). La FSU première fédération de l'éducation nationale passe alors devant la FEN.



Mars 1994 Congrès fondateur de la FSU à Mâcon. Il définit les statuts (vote à 70 % de toutes les décisions) et la plateforme revendicative.

1995 En janvier, la FSU entre au Conseil supérieur de la fonction publique de l'État. La FSU participe très activement à la mobilisation contre le « plan Juppé » de réforme des retraites et de la protection sociale.

1997 En décembre, deuxième congrès de la fédération à Toulouse.

1996 En décembre 1996, la FSU devient la première organisation syndicale dans la fonction publique de l'État. Mais la question de la représentativité se heurte à la loi Perben.

2016

1999 Michel Deschamps démissionne de son poste de secrétaire général. Il est remplacé par Monique Vuillat et Daniel Le Bret. L'année suivante, Daniel Le Bret quittant ses fonctions est remplacé par Pierre Duharcourt.

2001 Lors du congrès de la Rochelle, la FSU étend son champ de syndicalisation à l'insertion professionnelle en accueillant le SNU-ANPE. Gérard Aschieri devient secrétaire général. Elle lance un appel à la constitution de Comités de Liaison Unitaires Intersyndicaux sans rencontrer de réponse suffisante de la part des autres organisations syndicales. La FSU, constatant que le SNETAA, en dépit d'ultimes tentatives de conciliation, ne remplit plus les conditions pour être membre de la fédération, crée un nouveau syndicat des lycées professionnels : le SNUEP.

2003 La FSU est un des principaux moteurs de l'action contre la réforme des retraites et la décentralisation.

2004 En février 2004, lors du congrès de Perpignan, la FSU s'ouvre aux trois fonctions publiques. Plusieurs syndicats (territoriale, agriculture, environnement...) issus de la CFDT ont choisi de rejoindre la FSU entre 2001 et 2004.

2006 La FSU prend toute sa place dans la lutte contre le CPE.

2010 La FSU s'oppose à la réforme des retraites.

2007 Congrès de Marseille
2010 Congrès de Lille
2013 Congrès de Poitiers
2016 Congrès du Mans

2011 Campagne « FIERS DU SERVICE PUBLIC ».



Comment ça marche ?

Les instances délibératives

Elles rassemblent les syndicats nationaux, les sections départementales et les courants de pensée. Leur représentation est fondée sur les résultats du vote individuel des syndiqués préparatoire aux congrès fédéraux. En principe, les syndicats nationaux disposent de la moitié des sièges dans ces instances.



Le congrès

C'est l'instance souveraine. Il a lieu tous les trois ans. Il débat et vote les mandats de la fédération. La secrétaire générale et le trésorier(e) sont élu-es par le CDFN, en principe lors du congrès.



Le CDFN

Le conseil délibératif fédéral national est l'instance qui se réunit entre les congrès, en moyenne deux fois par trimestre. Dans chaque département existe un CDFD (idem au niveau départemental...).



Le BDFN

Le bureau délibératif fédéral national se réunit dans l'intervalle des réunions du CDFN. De même dans chaque département se tient un BDFD (la même chose au niveau départemental...).

Les instances exécutives

- **Le secrétariat** : il entoure la secrétaire générale et a la responsabilité de l'exécution des décisions.
- **Les secteurs** : ce sont des groupes de travail chargés de traiter les dossiers correspondant à leur champ de responsabilité, d'assurer les concertations nécessaires dans la fédération, de préparer les débats des instances et d'aider à mettre en œuvre les décisions.
- **Les secteurs actuels** : Secteur Éducation (intégrant les groupes Formation Des Enseignants (FDE) et Formation Professionnelle Qualification Emploi (FPQE), Secteur Situation des personnels, Secteur Organisation et vie fédérale, Secteur Alternatives et Services publics, Secteur International, Secteur droits et libertés et lutte contre l'extrême droite, Secteur Femmes.

La règle des 70 % : toute décision requiert une majorité qualifiée de 70 %. Par ailleurs, ni une tendance ni un syndicat ne peut disposer des 30 % de sièges qui pourraient constituer une minorité de blocage.

La FSU a également mis en place un centre de formation et un institut de recherche qui, bien qu'ayant des statuts indépendants, travaillent en lien avec la fédération.

Les principes

Le fonctionnement de la fédération associe les syndicats nationaux, les sections départementales et les courants de pensée.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

- La garantie de la prise en compte des revendications des syndicats nationaux
- La recherche des convergences et la construction d'orientations communes
- Le principe de l'unité
- Le principe du pluralisme et de la représentation de la diversité des sensibilités dans les instances à tous les niveaux
- Le refus de toute hégémonie d'un syndicat ou d'une tendance

Les syndicats de la FSU

Syndicat National de l'Education Physique

Tél. : 01 44 62 82 10

Contact : secretariat@snepfusu.net – Site : www.snepfusu.net

76 RUE DES RONDEAUX 75020 PARIS



Syndicat National de l'Environnement

Le Syndicat National de l'Environnement s'adresse à tous les personnels exerçant des missions dans ce domaine au sein des services chargés de l'Environnement, des établissements sous sa tutelle, ainsi que des organismes associatifs ou privés qui œuvrent dans ce domaine.

Tél. : 01 41 63 27 30 – Contact : sne@fsu.fr – Site : www.sne-fsu.org

104 RUE ROMAIN ROLLAND 93260 LES LILAS



Syndicat National des Chercheurs Scientifiques

Le SNCS est ouvert aux chercheurs des établissements publics de recherche, ainsi que des organismes para publics et des organismes privés de recherche à but non lucratif, de même qu'aux travailleurs scientifiques qui peuvent leur être assimilés.

Tél. : 01 45 07 58 70 – Contact : sncs@cnsr-bellevue.fr – Site : www.sncs.fr

1 PLACE ARISTIDE BRIAND 92195 MEUDON CEDEX



Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques

Le SNASUB syndique les personnels d'administration scolaire et universitaire (A,B,C) branche administration financière et branche administration générale, personnels des bibliothèques, personnels ingénieurs, techniciens, administratifs de la recherche et de la formation, personnels administratifs de documentation.

Tél. : 01 41 63 27 51 – Contact : snasub.fsu@snasub.fr – Site : www.snasub.fr

104 RUE ROMAIN ROLLAND 93260 LES LILAS



Syndicat National des Affaires Culturelles

Le SNAC syndique les personnels des services culturels de l'Etat, des collectivités territoriales, et les personnels permanents ou intermittents des métiers culturels artistiques et techniques relevant du droit privé.

Tél. : 01 40 15 51 34 – Contact : snac-fsu@culture.gouv.fr – Site : snac.fsu.fr

61 RUE DE RICHELIEU 75002 PARIS



Syndicat National des Personnels de L'Education et du Social PJJ

Tél. : 01 42 60 11 49 – Site : snpespjj.fsu.fr

54 RUE DE L ARBRE SEC 75001 PARIS



Education, Pluralisme, Action solidaire

Syndicat unitaire de l'éducation populaire, de l'action sociale, socio-culturelle et sportive, EPA est un syndicat intercatégoriel qui syndique les personnels du ministère de la Jeunesse et des Sports, dans le service public territorial les personnels rattachés à la filière animation (sport, jeunesse) et dans le secteur privé associatif les personnels de l'éducation populaire de l'action socioculturelle et sportive.

Tél. : 02 40 35 96 57 – Contact : epa@epafsu.org – Site : www.epafsu.org



Syndicat National des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé

Tél. : 01 42 22 44 52

Contact : snics@wanadoo.fr – Site : www.snics-fsu.org

46 AVENUE D'IVRY 75647 PARIS CEDEX 13



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Le SNETAP syndique les personnels des établissements publics d'enseignement agricole. Tél. : 01 49 55 84 42

Contact : snetap@snetap-fsu.fr – Site : www.snetap-fsu.fr

251 RUE DE VAUGIRARD 75732 PARIS CEDEX 15



Syndicat National de l'Enseignement Supérieur

Le SNESUP syndique l'ensemble des enseignants exerçant dans les établissements publics d'enseignement supérieur - quelque soit leur statut - que ces établissements dépendent du ministère de l'éducation nationale (universités, écoles d'ingénieurs, IUFM, grands établissements, écoles françaises à l'étranger, ...) ou d'autres ministères comme par exemple celui de l'agriculture et de la pêche (écoles nationales agronomiques) ou de la culture (écoles d'architecture).

Tél. : 01 44 79 96 21 – Contact : sg@snesup.fr – Site : www.snesup.fr



Syndicat National des Enseignements de Second degré

Tél. : 01 40 63 29 00 – Contact : secgene2@snes.edu – Site : www.snes.edu

46 AVENUE D'IVRY 75647 PARIS CEDEX 13



Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

Tél. : 06 07 52 94 25

Contact : snepap@snepap.fsu.fr – Site : snepap.fsu.fr

12-14 RUE CHARLES FOURIER 75013 PARIS



Syndicat National des Personnels d'Inspection

Tél. : 06 82 13 53 66 – Contact : snpi@fsu.fr – Site : www.snpi-fsu.org

104 RUE ROMAIN ROLLAND 93260 LES LILAS



Syndicat National Unitaire des Personnels du groupe CDC

Tél. : 01 58 50 41 45

Contact : snupcdc@caissedesdepots.fr – Site : www.snup-cdc.fsu.fr

PIECE CE243 72 AV PIERRE MENDES FRANCE 75914 PARIS CEDEX 13



Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

Le SNUEP syndique les personnels de l'enseignement professionnel

dans le cadre de la formation initiale, continue et tout au long de la vie. Tél. : 01 45 65 02 56

Contact : secretariat.national@snupe.fr – Site : www.snupe.fr

38 RUE EUGENE OUDINE 75013 PARIS



Syndicat National Unitaire Interministériel des Territoires de l'Agriculture de la Mer

Tél. : 02 99 28 22 99

Contact : snuitam@snuitam-fsu.org – Site : www.snuitam-fsu.org

DRAAF 15 AVENUE DE CUCILLE 35047 RENNES CEDEX



Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc

Tél. : 01 40 79 50 00 – Contact : snuipp@snuipp.fr – Site : www.snuipp.fr

128 BOULEVARD AUGUSTE BLANQUI 75013 PARIS



Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique

Le SNUAS-FP anciennement SNUASEN, créé en 1993, s'adressait aux Assistantes Sociales de l'Education Nationale. En 1997, le congrès décide d'ouvrir

son champ de syndicalisation à l'ensemble de la fonction publique d'Etat, Territoriale, Hospitalière pour défendre une réelle politique sociale, les usagers et la profession d'assistant social.

Tél. : 01 41 63 27 55 – Contact : contact@snuasfp-fsu.org – Site : www.snuasfp-fsu.org

104 RUE ROMAIN ROLLAND 93260 LES LILAS



Syndicat Unitaire des Personnels du Ministère des Affaires étrangères

Le SUPMAE syndique les personnels du Ministère des Affaires étrangères.

Tél. : 01 53 69 37 27

Contact : fsu-mae.paris@diplomatie.gouv.fr – Site : mae.fsu.fr

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

57 BD DES INVALIDES 75007 PARIS



Syndicat National Unitaire de la Territoriale dans la FSU

Tél. : 01 43 47 53 95

Contact : contact@snuter-fsu.fr – Site : www.snuter-fsu.fr

173 RUE DE CHARENTON 75012 PARIS



Syndicat National Unitaire Travail Emploi Formation Insertion

Le SNU-TEFI syndique les agents ou salariés du Service Public de l'Emploi, du travail et de la Formation Professionnelle, les salariés d'organismes, d'associations ou d'entreprises assurant une mission de service public dans ces domaines ; tous les salariés (hors Education Nationale) qui concourent à l'insertion ou à la réinsertion professionnelles et sociales. Le SNU-TEFI est aujourd'hui composé de 3 secteurs, le SNU Pôle Emploi, le SNU-TEF et le SNU-Insertion.

Tél. : 06 89 35 64 45

Contact : snutefi-fsu@orange.fr – Site : www.snutefifsu.fr

104 RUE ROMAIN ROLLAND 93260 LES LILAS



Syndicat National Unitaire des Personnels de Direction de l'Education Nationale

Le snUpden syndique les Personnels de Direction qui sont regroupés en un corps unique.

Tél. : 06 36 95 35 94 – Contact : snupden@fsu.fr – Site : www.snupden.fsu.fr

BOURSE DU TRAVAIL PLACE DE LA LIBERATION 93016 BOBIGNY CEDEX



Fédération Syndicale Unitaire

104 rue Romain Rolland
93260 Les Lilas

Tél : 01 41 63 27 30

www.fsu.fr





Avec la FSU, pour la Fonction Publique

ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN

À LA UNE

LA FÉDÉRATION

LES SYNDICATS F.S.U.

NOS ACTIONS

MÉDIAS

TRIBUNE

10 octobre : beau succès
pour les fonctionnaires !



Et peu importe les inutiles querelles de chiffres, les agents étaient des centaines de milliers hier en grève et dans les manifestations. Tous les observateurs ont estimé que cette journée était très réussie. Le gouvernement doit accepter de l'entendre. Car il lui revient maintenant de répondre aux attentes des plus de 5 millions d'agents de la Fonction publique. (...)

[Lire la suite](#)

À LA UNE !



Pour la promotion
des services publics de qualité

PORTRAITS, INTERVIEWS

Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU

MAL PAYÉ-E
MÉPRISÉ-E
PRÉCARISÉ-E
ASSEZ !



COMMUNIQUÉS

Le jeudi 12 octobre 2017

Les organisations syndicales de la fonction publique CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, Solidaires, CFTC, CGC, FAFP, se félicitent de la forte mobilisation de agent.e.s de la fonction publique.

[Lire l'article](#)

COMMUNIQUÉS

Le vendredi 22 septembre 2017

Après les insultes du MEDEF...

La FSU prend acte des excuses de Pierre Gattaz et du retrait de la campagne du Medef contre l'École. Mais, si la FSU ne l'avait pas mise sur la place publique, cette campagne

[Lire l'article](#)

COMMUNIQUÉS

Le mercredi 20 septembre 2017

Le MEDEF n'a pas le droit d'insulter l'École

Une campagne du MEDEF affiche son mépris pour le service public d'éducation, ses personnels et ses élèves en affirmant « Si l'école faisait son travail, j'aurais du travail ». C'est

[Lire l'article](#)

SUIVEZ-NOUS !

VU, ENTENDU...



Trois questions sur les récentes rencontres FSU/Ministères



Trois questions sur la Fonction publique



Trois questions sur l'adresse de la FSU aux candidat-es à l'élection présidentielle

[Voir toutes les vidéos](#)



Suivez la F.S.U sur Twitter



Flux RSS

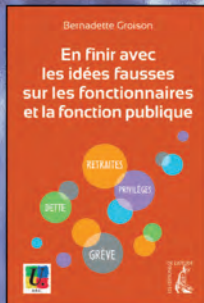
[↑ haut de page](#)

Les publications de la FSU

La revue POUR, envoyée à tout-e-s les adhérent-e-s



Le supplément
RETRAITÉS
de la revue
POUR



Les numéros
de la lettre
d'information
du secteur
femmes

Livres,
4 pages...
pour débattre,
réfléchir,
avancer.

Institut de recherche de la FSU



L'Institut de Recherches a été créé en 1994 à l'initiative de la Fédération syndicale unitaire de l'enseignement, de la recherche et de la culture (F.S.U.)
C'est une association loi 1901.

Comme tout organisme de recherches, l'Institut détermine en toute indépendance ses orientations. Il est doté d'un Conseil Scientifique.

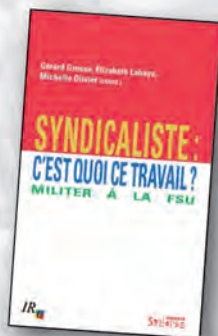
Il a pour ambition de participer à la production et à la diffusion des savoirs. Il produit notamment des savoirs utiles à la réflexion et à l'activité syndicales.

En croisant des regards d'horizons divers, l'Institut se propose de développer et de diffuser des outils pour la compréhension de notre temps dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la culture.

Activités

L'Institut anime des chantiers de recherche sur divers sujets relevant de l'enseignement, de l'histoire, de la recherche et de la culture ou de l'actualité économique et sociale. Il organise des débats sur ces sujets.

L'Institut publie également une revue trimestrielle, *Regards Croisés*.



<http://institut.fsu.fr/>

Centre de formation de la FSU



Dans une société en évolution permanente où les questions posées sont souvent complexes, il est important d'avoir les clés pour se construire des outils de réflexion et d'action.

La FSU s'est dotée dès sa création d'un centre national de formation syndicale.

Ce centre est agréé par la Fonction publique à délivrer des labels ouvrant droit à formation.

Il organise de nombreux stages nationaux et dans les sections départementales sur différents sujets.

<http://formation.fsu.fr/>